

DOSSIER D'INSCRIPTION



CAMPS D'ETE 2012

***MUC SKATEBOARD
BOARDER GANG***

(Pensez à l'environnement, imprimer moi recto/ verso)

SOMMAIRE

1. LETTRE DE PRÉSENTATION	3
2. DOCUMENTS ET PIÈCES CONSTITUTIFS DU DOSSIER	4
3. PROJET EDUCATIF	5
1.1 LE SEJOUR	5
1.2 ACTIVITES	5
1.3 L'ENCADREMENT	5
1.4 ASPECT EDUCATIF	6
1.5 PAQUETAGE INDIVIDUEL	6
1.6 ASPECT FINANCIER	7
1.7 ASPECT MATERIEL	7
1.8 HEBERGEMENT / REPAS	7
1.9 ACCUEIL	7
4. FICHE D'INSCRIPTION CAMPS D'ÉTÉ BOARDER GANG 2012	8
5. CONTRAT DE VENTE / EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER	9
6. AUTORISATIONS PARENTALES	
6.1Autorisations de transport	11
6.2 ... Autorisation d'utilisation d'image	11
6.3 Autorisation de traitement médical en cours	11
6.4Autorisation de soins d'urgence	11
7. FICHE DE GESTION DES ARRIVÉES ET DES DÉPARTS (À NOUS RETOURNER)	12
8. FICHE SANITAIRE DE LIAISON	13
9. CONTRAT DE VENTE / EXEMPLAIRE A CONSERVER	15
10. PLANNING SEMAINE CAMPS D'ÉTÉ BOARDER GANG 2012	17



1. LETTRE DE PRESENTATION

Madame, Monsieur,

Bienvenue aux stages Boarder Gang !!! Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription pour nos « skate camps » de l'été 2012.

Notre association « Montpellier Skateboard Université Club » est une section de l'association MUC Omnisports (26 disciplines, 12 000 adhérents).

Nous sommes spécialisés dans l'encadrement et l'animation de la discipline skateboard.

Tous nos intervenants sont diplômés du brevet d'état d'éducateur sportif 1°(BEES 1°) et pratiquent au niveau national. L'encadrement de la vie quotidienne est assuré par des animateurs BAFA. L'hébergement se fait au CREPS de Montpellier.

Pour cette année 2011, nous gardons notre concept initial, 16 stagiaires par semaine, 2 minibus, des déplacements **sur les principaux Skateparks de la région**, 2 après-midi sur nos belles plages méditerranéennes, les visites de Montpellier et toujours le très attendu **Contest de fin de semaine**.

Nous vous proposons aussi de **partager vos sessions avec les pros riders** de nos marques partenaires (**Cyril Lambolez, Oscar Candon, Robin Candau, Alex Richard Etc**). En somme, faire de vos vacances dans le sud de la France un souvenir inoubliable !!

Vous souhaitant bonne réception de ce dossier d'inscription.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de vous accueillir parmi nous, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives et distinguées.

L'équipe MUC Skateboard / Boarder gang

2. DOCUMENTS ET PIÈCES CONSTITUTIFS DU DOSSIERS

Document à remplir et à nous retourner* :

- Fiche d'inscription
- Fiches sanitaires de liaison (2 pages)
- Contrat de vente dûment rempli (exemplaire 1)
- Autorisations parentales.
- Fiche de renseignement de départ et d'arrivée.
- Certificat médical de Non contre indication à la pratique du Skateboard.

* **Merci de vous pré-inscrire par téléphone avant d'envoyer votre dossier d'inscription.**

Document à conserver :

- Contrat de vente (exemplaire 2)
- Projet éducatif

Règlement (voir conditions dans le contrat de vente) :

- Joindre les 3 chèques (acompte, solde, caution)
- Coupons sport et chèques vacances acceptés (sous réserve de remplir les conditions générales de ce type de paiement)

Pièces complémentaires :

- Nous transmettre les dates et horaires de l'arrivée du stagiaire, ainsi que le mode de transport choisi (Voir 7. Fiche de gestion des arrivées et des départs)
- 1 Photo d'identité.

Information, correspondance, envoi de dossier :

MUC SKATEBOARD/ BOOARDERGANG

« SUMMER CAMPS »

**150 rue François Joseph Gossec –Complexe A.Batteux
34070 Montpellier**

Bureau : 04 99 58 80 48

Nicolas : 06 75 97 98 93

Email : boardergang@muc-skateboard.com

Association loi 1901, labellisée FFRS

Agréée jeunesse et sport

Conventionnée ANCV

PS : A réception de votre dossier, votre inscription vous sera confirmée par e-mail ou par téléphone.

3. PROJET EDUCATIF

1.1 Le séjour

- 6 jours 5 nuits du lundi 8h au samedi 12h.
- Hébergement, petit déjeuner, déjeuner au CREPS.
- Repas du soir à l'extérieur.
- Déplacement en minibus.
- Présence des riders de nos marques partenaires.

1.2 Activités

Skateboard :

- De 10h00 à 12h00 / Coaching par des moniteurs diplômés d'état.
- Préparation à la compétition de fin de stage.
- De 18h00 à 21h00 découverte de nouveaux skateparks pour développer la polyvalence et renforcer les bases apprises le matin.
- Circuit des skateparks de la région : Sète, Lunel, Poussan, Clapiers, Nîmes, Grammont, Fabrègues, St Remi de Provence...etc
- Compétition de fin de stage. Lots pour tous les participants.

Baignade :

- De 14h00 à 17h00 à Sète et au lac du Crès,
- Zone de baignade balisée.

Visites :

- De 14h00 à 17h00 Centre ville de Montpellier.
- Visite des Skate shops.

Divers :

- Braderie Trauma skateboard.

Repas du soir à l'extérieur:

- De 18h00 à 21h00 / Barbecue / Pizzas....

1.3 L'encadrement

Vie Quotidienne :

- Par 2 animateurs BAFA pour l'encadrement de la vie quotidienne, leurs missions :
 - Assurer l'organisation générale et le respect du planning.
 - Favoriser la cohésion du groupe.
 - Faire respecter les lieux d'hébergement.
 - Assurer le transport des stagiaires vers les lieux de pratique et/ou de loisirs.
 - Favoriser l'implication des stagiaires dans le bon déroulement du camps (nettoyage des parties communes, des lieux de vie et des espaces de pratique)
 - Animer les temps de repos et de vie quotidienne.

Skateboard :

- Par 2 moniteurs diplômés d'état, Brevet d'Eduteur Sportif 1° skateboard, leurs objectifs :
 - Assurer la sécurité des stagiaires durant la pratique.
 - Favoriser une progression technique individuelle et collective.
 - Assurer la cohésion et l'entente du groupe durant la pratique.
 - Animer et organiser les temps de pratique.
 - Permettre à chaque stagiaire de se faire plaisir et de progresser dans les différentes disciplines (rampe, bowl, street...)
- Avec les riders professionnels de nos marques partenaires qui viendront rejoindre les stagiaires durant la semaine pour animer les « sessions ».

1.4 Aspect éducatif

- Jeunes de 11 à 17 ans désireux d'apprendre et de progresser en skateboard.
L'approche ludique est prédominante (se faire plaisir, donner l'envie de pratiquer)
Elle vise à donner au stagiaire, un engagement personnel, une confiance en soi, une capacité à la prise de décision, un apprentissage de ses capacités physiques, et cela au sein d'une action socio-éducative et formatrice.
- Sensibilisation au port du casque (obligatoire), zones d'élan, de sécurité, respecter l'ordre et les temps de passage. Echauffement et étirement avant et après chaque entraînement.
- Les matinées d'encadrement seront dédiées à l'accompagnement des stagiaires dans leur progression en skateboard. Lors de la première matinée, les animateurs titulaires du Brevet d'Etat auront pour mission de définir deux groupes de niveau (débutants et confirmés).
Pour se faire, ils se basent sur les critères établis dans les diplômes nationaux délivrés par la FFRS. Les groupes ainsi constitués, les animateurs adaptent leurs séances et accompagnent les stagiaires le plus pertinemment possibles dans leur progression.
- L'objectif à court terme est d'évaluer le niveau des stagiaires pour leur permettre de situer leur niveau de bases techniques, et acquérir de nouvelles capacités, autant sur le plan de la technicité, de la polyvalence (différents modules utilisés), que de la sécurité.
A long terme les apprentissages du stage leur permettent d'aborder la pratique du skateboard de manière plus réfléchie. (Temps de récupération, échauffement, étirement, port des protections...).

1.5 Paquetage individuel

- Serviette de plage et une serviette de bain.
- Maillot de bain
- Crème solaire
- Casquette
- Au moins 1 t-shirt par jour.
- Pull ou Sweat Shirt pour le Soir.
- Short.
- Pantalon.
- Au moins 1 paires de chaussette par jour.
- 2 paires de chaussures. (skate et après skate)
- Sandales.
- Nécessaire de toilette.
- Au moins 1 slip par jour.

Le CREPS fournit les draps.

1.6 Aspect Financier

- Votre enfant peut disposer d'argent de poche.
- Une **caution de 100 €** est demandée aux stagiaires pour les dégâts éventuels dans les chambres, les minibus ou bien sur le matériel.
- Un état des lieux d'entrée et de sortie est fait en présence des animateurs BAFA, du responsable du CREPS et des stagiaires.
- La détérioration d'une chambre, d'un véhicule ou du matériel par un stagiaire entraînera la retenue de la caution.
- En cas de détérioration dans une chambre dont le coupable ne serait pas identifié, tous les membres de la chambre se verront retenir leur caution.

1.7 Aspect matériel

- **Port du casque obligatoire durant toutes les périodes de pratique.**
- Prêt de casques, de protections et de planches.
- En cas de bris de planche ou de besoin matériel, un renouvellement de celui-ci dans un magasin spécialisé pourra être fait. (à la charge du stagiaire).

1.8 Hébergement / repas

- **CREPS de Montpellier**,
2 Av Charles Flahault
34090 Montpellier
www.creps-montpellier.org
- Petit déjeuner et repas du midi au self du CREPS.
- Repas du soir à l'extérieur

1.9 Accueil

Arrivée

- Par la route, **accueil des stagiaires de 8h00 à 12h00 au CREPS de Montpellier.**
- Nous faire part au moins 15 jours avant le début du séjour des horaires, dates et lieux d'arrivée et de départ du stagiaire :
- Par le train, les stagiaires sont accueillis à la sortie du train (voir fiche gestion arrivés et départ – page 12).
- Par avion, accueil des stagiaires à la sortie de l'avion (voir fiche gestion arrivés et départ – page 12).
- Navette vers gare et aéroport pour les arrivées et les départs.
- Le numéro de téléphone à joindre est le 06 75 97 98 93

Départ

- Du CREPS à partir de 8h00.
- Navette vers gare et aéroport dès 8h00 et jusqu'à 12h.
- Les départs doivent être programmés **avant 12h00** le samedi.



4. FICHE D'INSCRIPTION CAMPS D'ETE BOARDER GANG 2012

Nom/Prénom du stagiaire: Nom/Prénom des parents ou responsables légaux :

.....
.....

Date de Naissance : Age du stagiaire :

Adresse :

Code postal : Ville.....

N° de tel Maison :N° de tel Bureau :... ..

N° de portable/nom 1 :N° de portable/ no m :

Adresse Email (en majuscules d'imprimerie) :

Dates du séjour: Duau.....

Et du au..... (Si 2 semaines non consécutives).

Signature précédée de la mention écrite : je soussigné(e), (Nom du responsable légal) en tant que (Lien avec l'enfant) autorise mon fils, ma fille (nom, prénom) à participer au stage de skateboard MUC Skateboard/ Boarder Gang sk8 camps.

.....
.....
.....
.....

Signature du parent / responsable légal :



5. CONTRAT DE VENTE / EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

<p>Nom/Prénom du stagiaire :</p> <p>Nom/Prénom des parents ou responsables légaux :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code postal : Ville.....</p> <p>Dates du séjour: du au..... et du au..... (Si 2 semaines consécutives)</p>

Participants :

Agés de 11 ans minimum, garçon ou fille, tous niveaux.
16 skateurs maximum, du lundi matin dès 8h00 au samedi 12h00.

Arrivée et départ :

- Arrivée : Lundi De **08h00 à 12h00** : **Accueil au CREPS de Montpellier** 2 Av Charles Flahaut, 34090 Montpellier. (Accueil et Navette de la gare ou aéroport dans la matinée).
- Départ : Samedi Avant **12h00**. Au Creps de Montpellier (Départ vers gare ou aéroport dans la matinée.)

Déroulement :

- Lieux de pratique : Skateparks de Mauguio, Poussan, Sète, Lunel, Grammont, Fabrègues, Nîmes, St Remi de Provence,...
- Déplacement en minibus 9 places climatisé.
- Petit déjeuner et repas du midi au CREPS. Repas du soir à l'extérieur.
- 2 après-midi plage/ Lac, de 14h00-17h00, près du centre de secours du Crés et à Sète avec zone de baignade balisée.
- 1 après-midi braderie Traumaskateboard et visite de Montpellier 14h00-17h00.
- 1 compétition de fin de stage le vendredi matin.

Encadrement :

- Encadrement vie quotidienne par 2 BAFA titulaires du Brevet d'Initiateur Fédéral (BIF) et du permis B depuis 2 ans au moins.
- 10h00-12h00 et 18h00-22h00 du lundi au vendredi. 4h de coaching skateboard par des moniteurs de niveau national, Diplômés du Brevet d'état d'éducateur sportif 1°option skateboard.
- Prise en charge du stagiaire, à la descente du train ou à l'arrivée à l'aéroport jusqu'au départ du train ou de l'avion.

Hébergement:

- Hébergement en ½ pension au CREPS de Montpellier 2 Av Charles Flahaut, 34090 Montpellier. Les chambres font l'objet d'un état des lieux d'entrée et de sortie. Une caution de 100 € vous est demandée (non encaissée).

Tarifs :

- 570 € (5 nuits).
 - 1120 € (10 nuits) 2 semaines non consécutives
 - 1240€ (12 nuits) 2 semaines consécutives.
 - 100 € de chèque de caution, restitué après état des lieux de sortie. (2 chèques de 100 euros si 2 semaines)
 - 300 € d'acompte (**encaissé dès réception de votre dossier**)
 - **10€ de réduction** sont offerts à nos anciens stagiaires
 - Les retards ou jours manqués ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une remise.
- (Les sommes correspondantes à la durée de votre stage sont toutes dues même en cas d'annulation, sauf assurance annulation : voir conditions)**

Assurance :

- Tous nos stagiaires sont couverts par la MAIF (responsabilité civile, individuelle accident et rapatriement).
- N°de sociétaire : 2810778 A. Le détail des garanties est disponible sur simple demande.



CONTRAT DE VENTE (Suite)/ **EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER**

Annulation :

Je soussigné(e), tuteur légal de l'enfant ci-dessus nommé, reconnais avoir pris connaissance et accepte sans condition les modalités d'annulations. (Voir conditions d'annulation ci-dessous)

Conditions :

BOARDER GANG/MUC SKATEBOARD n'effectuera de remboursement que dans les conditions et dates définies ci-dessous et en dehors du délai légal de rétractation (7 jours francs et 8 jours francs dans le cas exclusif où le 7ème jour décompté tombe un dimanche).

Il appartient au stagiaire de souscrire une assurance annulation, proposée par le club ou de son choix, pour couvrir le risque d'annulation pour raison médicale. Si vous souscrivez à l'assurance proposée par le club, les raisons d'annulation doivent être justifiées et doivent correspondre aux conditions en vigueur chez la MAIF.

-Annulation confirmée entre le 9ème jour suivant la date d'inscription et le 15 mars 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 10% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 16 mars et le 30 avril 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 25% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 1^{er} mai et le 14 mai 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 55% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée du 15 mai au 2 juillet 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 85% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée au-delà du 3 juillet 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), le montant total (**) de la période complète est retenu.

(*) la date d'encaissements des chèques de soldes est la même pour toutes les semaines de stages (soit le -9 juin 2012-).

()** Il s'agit du montant total de la prestation, hors cotisations, non minoré par les prises en charges éventuelles de la Caisse d'allocations Familiales, des Comités d'Entreprises, bons de réduction... etc.

Délais de paiement et validité de réservation :

Pour valider votre inscription votre dossier **doit être complet** (3 chèques : acompte, solde et caution, plus un chèque de 30 euros -par semaine de camp- pour l'assurance annulation si vous y souscrivez.). Le chèque d'acompte est encaissé à réception du dossier. Le solde sera encaissé le 9 juin 2012. La caution sera encaissée uniquement si l'état des lieux sortant diffère de l'état des lieux rentrant (établi par le CREPS de Montpellier et les animateurs BAFA).

La gestion des inscriptions est informatisée en respectant la loi « informatique et liberté ».

Souhaitez-vous recevoir nos informations sur le MUC Skateboard/Boarder Gang?

Oui Non

Je soussigné, Mr/Mme/Melle :....., accepte les conditions de vente du contrat.

Je joins à mon inscription : (cochez les pièces jointes)

- Fiche sanitaire. (**Obligatoire**)
- Fiche d'inscription. (**Obligatoire**)
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du skateboard et de non contre indication à la baignade (**Obligatoire**)
- Un chèque de caution de 100 € (**Obligatoire**)
- Un chèque d'acompte de 300 € (**Obligatoire**)
- Un chèque de 270€* (pour 5 nuits). (**Obligatoire** pour 1 semaine de stage)
- Un chèque de 820€* (pour 10 nuits). (**Obligatoire** si 2 semaines)
- Un chèque de 940€* (pour 12 nuits). (**Obligatoire** si 2 semaines consécutives)
- Un chèque de 30 € (par semaine de camp) d'assurance annulation (facultatif).
- Fiche de gestion des arrivées et départs.
- Une photo d'identité

(*-10€ pour nos anciens stagiaires soit : 260€/ 810€/ 930€)

Fait à :

Le :/...../.....

SIGNATURE du tuteur

«Précédée de la mention Lu et approuvé »

6. AUTORISATIONS/ A NOUS RETOURNER

Pour les mineurs, les autorisations parentales d'évacuation et de soins doivent être **obligatoirement** complétées et acceptées par le tuteur légal :

En qualité de Tuteur légal de l'enfant..... J'autorise le MUC Skateboard à :

6.1 Autorisations de transport.

- Transporter l'enfant ci-dessus cité sur tout lieu d'activité dans le cadre de ses séjours.

6.2 Autorisation de diffusion d'image

- Prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités proposées par le MUC Skateboard.
Et j'autorise le MUC Skateboard à utiliser et publier ces photos et vidéos sur les supports de communication internes et externes du club (programmes, journal, tracts...etc)
J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.
OU Je n'autorise pas les photos, je coche la case ci-contre

6.3 Autorisation de traitement médical en cours

(Si l'enfant doit suivre un traitement médical durant le séjour : joindre l'ordonnance du médecin stipulant ses prescriptions.)

- A donner le traitement médical (l'assistant sanitaire du séjour) conformément à l'ordonnance (nom du médicament, posologie, recommandations du médecin) joint à la présente attestation, et cela durant tout le séjour.

6.4 Autorisation de soin d'urgence

- La prise en charge médicale en cas d'accident. Autorisations, d'anesthésier et d'opérer l'enfant ci-dessus cité.

Je soussigné(e), être le tuteur légal de l'enfant..... et déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.

Fait à, le Signature du responsable légal :

7. FICHE DE GESTION DES ARRIVEES ET DES DEPARTS (A NOUS RETOURNER)

Nom/Prénom du stagiaire:

Nom/Prénom des parents/représentants légaux :

.....

.....

.....

.....

N° de portable du stagiaire :

N° de portable des parents :

Lieu d'arrivée	heure d'arrivée	N°train (N°Wagon et de siège) N° de vol (Compagnie choisie)	En provenance de
CREPS (2 av charles Flahault)			
Gare			
Aéroport			

Lieu de départ	heure de départ	N°train (N°Wagon et de siège) N° de vol (Compagnie choisie)	A destination de
CREPS (2 av charles Flahault)			
Gare			
Aéroport			

A noter que l'accueil des stagiaires a lieu **le lundi matin entre 8h et 12h**. Les retours doivent avoir lieu **le samedi matin entre 8h et 12h**.

Se rendre au CREPS de Montpellier : → Prendre sortie autoroute N°29 (Montpellier EST)
 → Direction Montpellier Centre.
 → Suivre panneaux (vert) MILLAU
 → Suivre indications CREPS de Montpellier.

8. FICHE SANITAIRE DE LIAISON (A NOUS RETOURNER)



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si **oui** joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

BOARDER GANG SK8 CAMPS
MUC SKATEBOARD
150 RUE JOSEPH GOSSEC
34070 MONTPELLIER

OBSERVATIONS

.....
Email : *Nico@muc-skateboard.com*
Tel : *06 75 97 98 93*
.....
.....
.....

Chapitre 01 04 05 3000

9. CONTRAT DE VENTE / EXEMPLAIRE A CONSERVER

Nom/Prénom du stagiaire :
Nom/Prénom des parents ou responsables légaux :
Adresse :
.....
Code postal : Ville.....
Dates du séjour: duau..... et du au..... (Si 2 semaines consécutives)

Participants :

Agés de 11 ans minimum, garçon ou fille, tous niveaux.
16 skateurs maximum, du lundi matin dès 8h00 au samedi 12h00.

Arrivée et départ :

- Arrivée : Lundi De **08h00 à 12h00** : **Accueil au CREPS de Montpellier** 2 Av Charles Flahaut, 34090 Montpellier.
(Accueil et Navette de la gare ou aéroport dans la matinée).
- Départ : Samedi Avant **12h00**. Au Creps de Montpellier
(Départ vers gare ou aéroport dans la matinée.)

Déroulement :

- Lieux de pratique : Skateparks de Mauguio, Poussan, Sète, Lunel, Grammont, Fabrègues, Nîmes, St Remi de Provence,...
- Déplacement en minibus 9 places climatisé.
- Petit déjeuner et repas du midi au CREPS. Repas du soir à l'extérieur.
- 2 après-midi plage/ Lac, de 14h00-17h00, près du centre de secours du Crés et à Sète avec zone de baignade balisée.
- 1 après-midi braderie Traumaskateboard et visite de Montpellier 14h00-17h00.
- 1 compétition de fin de stage le vendredi matin.

Encadrement :

- Encadrement vie quotidienne par 2 BAFA titulaires du Brevet d'Initiateur Fédéral (BIF) et du permis B depuis 2 ans au moins.
- 10h00-12h00 et 18h00-22h00 du lundi au vendredi. 4h de coaching skateboard par des moniteurs de niveau national, Diplômés du Brevet d'état d'éducateur sportif 1° option skateboard.
- Prise en charge du stagiaire, à la descente du train ou à l'arrivée à l'aéroport jusqu'au départ du train ou de l'avion.

Hébergement:

-Hébergement en ½ pension au CREPS de Montpellier 2 Av Charles Flahaut, 34090 Montpellier. Les chambres font l'objet d'un état des lieux d'entrée et de sortie. Une caution de 100 € vous est demandée (non encaissée).

Tarifs :

- 570 € (5 nuits).
 - 1120 € (10 nuits) 2 semaines non consécutives
 - 1240€ (12 nuits) 2 semaines consécutives.
 - 100 € de chèque de caution, restitué après état des lieux de sortie. (2 chèques de 100 euros si 2 semaines)
 - 300 € d'acompte (**encaissé dès réception de votre dossier**)
 - **10€ de réduction** sont offerts à nos anciens stagiaires
 - Les retards ou jours manqués ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une remise.
- (Les sommes correspondantes à la durée de votre stage sont toutes dues même en cas d'annulation, sauf assurance annulation : voir conditions)**

Assurance :

- Tous nos stagiaires sont couverts par la MAIF (responsabilité civile, individuelle accident et rapatriement).
- N°de sociétaire : 2810778 A. Le détail des garanties est disponible sur simple demande.



CONTRAT DE VENTE (Suite)/ **EXEMPLAIRE A CONSERVER**

Annulation :

Je soussigné(e), tuteur légal de l'enfant ci-dessus nommé, reconnais avoir pris connaissance et accepte sans condition les modalités d'annulations. (Voir conditions d'annulation ci-dessous)

Conditions :

BOARDER GANG/MUC SKATEBOARD n'effectuera de remboursement que dans les conditions et dates définies ci-dessous et en dehors du délai légal de rétractation (7 jours francs et 8 jours francs dans le cas exclusif où le 7ème jour décompté tombe un dimanche).

Il appartient au stagiaire de souscrire une assurance annulation, proposée par le club ou de son choix, pour couvrir le risque d'annulation pour raison médicale. Si vous souscrivez à l'assurance proposée par le club, les raisons d'annulation doivent être justifiées et doivent correspondre aux conditions en vigueur chez la MAIF.

-Annulation confirmée entre le 9ème jour suivant la date d'inscription et le 15 mars 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 10% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 16 mars et le 30 avril 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 25% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 1^{er} mai et le 14 mai 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 55% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée du 15 mai au 2 juillet 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 85% s'appliquera sur le montant total (**) de la période complète.

-Annulation confirmée au-delà du 3 juillet 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), le montant total (**) de la période complète est retenu.

(*) la date d'encaissements des chèques de soldes est la même pour toutes les semaines de stages (soit le -9 juin 2012-).

()** Il s'agit du montant total de la prestation, hors cotisations, non minoré par les prises en charges éventuelles de la Caisse d'allocations Familiales, des Comités d'Entreprises, bons de réduction... etc.

Délais de paiement et validité de réservation :

Pour valider votre inscription votre dossier **doit être complet** (3 chèques : acompte, solde et caution, plus un chèque de 30 euros -par semaine de camp- pour l'assurance annulation si vous y souscrivez.). Le chèque d'acompte est encaissé à réception du dossier. Le solde sera encaissé le 9 juin 2012. La caution sera encaissée uniquement si l'état des lieux sortant diffère de l'état des lieux rentrant (établi par le CREPS de Montpellier et les animateurs BAFA).

La gestion des inscriptions est informatisée en respectant la loi « informatique et liberté ».

Souhaitez-vous recevoir nos informations sur le MUC Skateboard/Boarder Gang?

Oui Non

Je soussigné, Mr/Mme/Melle :....., accepte les conditions de vente du contrat.

Je joins à mon inscription : (cochez les pièces jointes)

- Fiche sanitaire. (**Obligatoire**)
- Fiche d'inscription. (**Obligatoire**)
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du skateboard et de non contre indication à la baignade (**Obligatoire**)
- Un chèque de caution de 100 € (**Obligatoire**)
- Un chèque d'acompte de 300 € (**Obligatoire**)
- Un chèque de 270€* (pour 5 nuits). (**Obligatoire** pour 1 semaine de stage)
- Un chèque de 820€* (pour 10 nuits). (**Obligatoire** si 2 semaines)
- Un chèque de 940€* (pour 12 nuits). (**Obligatoire** si 2 semaines consécutives)
- Un chèque de 30 € (par semaine de camp) d'assurance annulation (facultatif).
- Fiche de gestion des arrivées et départs.
- Une photo d'identité

(*-10€ pour nos anciens stagiaires soit : 260€/ 810€/ 930€)

Fait à :

Le :/...../.....

SIGNATURE du tuteur

«Précédée de la mention Lu et approuvé »

PLANNING SEMAINE CAMPS D'ETE BOARDER GANG 2012*

*(Ce document non contractuel est à titre indicatif et susceptible de modifications pour le bon déroulement des camps)

	8h 9h	9h 10h	10h 12h	12h 14h	14h 17h	17h 18h	18h 22h	22h 23h
LUNDI	Accueil au CREPS	Accueil au CREPS	Accueil au CREPS	Repas du Midi au CREPS	Lac du CRES poste de secours	Trajet Skatepark	Session à Lunel (Pizzas)	Retour au CREPS et Coucher
MARDI	Réveil des stagiaires	Petit Déjeuner Au CREPS	Cours à Fabrègues	Repas du Midi au CREPS	Visite de Montpellier et Popular Skateshop	Trajet Skatepark	Session à Nîmes (Mc Do)	Retour au CREPS et Coucher
MERCREDI	Réveil des stagiaires	Petit Déjeuner Au CREPS	Cours à Grammont	Repas du Midi au CREPS	Trajet Skatepark	Session à St Rémy de Provence	Session à St Martin de Crau (Barbecue)	Retour au CREPS et Coucher
JEUDI	Réveil des stagiaires	Petit Déjeuner Au CREPS	Cours à St Georges d'Orques	Repas du Midi au CREPS	Braderie Trauma !	Trajet Skatepark	Session à Sète (Pizzas)	Retour au CREPS et Coucher
VENDREDI	Réveil des stagiaires	Petit Déjeuner Au CREPS	Contest à Sète	Repas A Sète	Baignade plage poste de secours de Sète	Trajet Skatepark	Session à Marseillan (Barbecue)	Retour au CREPS et Coucher
SAMEDI	Réveil des stagiaires	Petit Déjeuner Au CREPS	DEPART DES STAGIAIRES	Repas au CREPS <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Repos visionnage de vidéos. Au CREPS <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Plage <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Repas restaurant <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Retour au CREPS et Coucher <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>
DIMANCHE	Petit déjeuner Au CREPS <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Grasse Matinée <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Grasse Matinée <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Repas à l'extérieur <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Session surprise <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Trajet CREPS <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	Repas au CREPS <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>	TV <small>(Si 2 semaines consécutives)</small>